



**HAL**  
open science

**rites de la naissance et de l'imposition  
du nom chez les Azza du Manga  
(République du Niger)**

Marguerite Le Coeur, Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Marguerite Le Coeur, Catherine Baroin. RITES DE LA NAISSANCE ET DE L'IMPOSITION DU NOM CHEZ LES AZZA DU MANGA (REPUBLIQUE DU NIGER). Africa [Journal of the International African Institute / Journal de l'Institut Africain International], 1974, 44 (4), pp.361-370. halshs-04221256

**HAL Id: halshs-04221256**

**<https://shs.hal.science/halshs-04221256>**

Submitted on 28 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## RITES DE LA NAISSANCE ET DE L'IMPOSITION DU NOM CHEZ LES AZZA DU MANGA (REPUBLIQUE DU NIGER)

Marguerite Le Cœur et Catherine Baroin<sup>1</sup>

Les Azza appartiennent au vaste groupe culturel formé par les Teda et les Daza, qu'on appelle communément Toubou, population islamisée dispersée au Nord du Tchad sur un territoire d'environ deux millions de km<sup>2</sup> et que se partagent les deux Républiques, celle du Niger et celle du Tchad.

Artisans castés, les Azza dépendaient autrefois des Daza : émancipés depuis quelques années<sup>2</sup>, ils adoptent petit à petit le mode de vie de leurs anciens maîtres, éleveurs de bovidés dans cette zone sahélo-soudanaise ou ils côtoient d'autres populations pastorales : Arabes Choa, Arabes Ouled Sliman, Peuls.

C'est au Manga, partie nigérienne de cette zone, que nous avons enquêté<sup>3</sup>, en particulier sur les rites se déroulant les uns à la naissance de l'enfant, les autres le jour de l'imposition de son nom, le 7<sup>e</sup> jour après la naissance, selon la règle de l'Islam.

À Yogum, nous avons assisté à la naissance d'un enfant d'abord dans la famille du *maallem* Sale Abdullaimi<sup>4</sup>, puis dans celle du chef du campement, Mahaman Hasanmi, un mois plus tard. Dans la deuxième partie de notre séjour, à Elišija, nous avons recueilli des informations complétant les observations de Yogum.

Donc, à Yogum, naissance d'une fille, le 14 août, chez Sale Abdullaimi : dès le matin nous constatons un va-et-vient inaccoutumé de femmes autour de la tente du *maallem* qui vient lui-même nous apprendre que sa femme, Moryom Solemano<sup>5</sup>, a mis au monde son troisième enfant. Pour un premier enfant, elle serait partie accoucher chez sa mère. Moryom a été assistée par la vieille Dogoše Aledo, sa tante paternelle. Nous rendons visite à la jeune mère étendue sur une natte à même le sol ; le lit fait de gaulettes est trop dur, nous dit-elle, pour son corps endolori. Un grand feu brûle dans la tente, surprenant étant donné la température ambiante. L'enfant, posé

---

<sup>1</sup> BAROIN, C. ; LE CŒUR, M. 1974. "Rites de la naissance et de l'imposition du nom chez les Azza du Manga (Niger)", *Africa*, Londres, 44 (4), pp. 361-370.

<sup>2</sup> En fait l'administration française ne reconnaissait pas la tutelle exercée par les Daza sur les Azza, dont l'émancipation s'est effectuée progressivement : leurs obligations mutuelles sont tombées en désuétude. Il en subsiste cependant quelques traces sous forme de cadeaux faits par les Azza à leurs anciens protecteurs ou aux enfants de ceux-ci.

<sup>3</sup> De juillet à décembre 1969, nous avons séjourné successivement dans deux campements azza. À l'ouest, celui de Yogum (sous-préfecture de Gouré), dépendant du chef Mahaman Hasanmi, se composait d'environ trente tentes de nattes. L'autre, Elišija, à 400 km à l'est, proche de la frontière tchadienne était le campement du chef Driši.

<sup>4</sup> *maallem* (pl. *maallaa*) : personnage versé dans la science du Coran et parfois l'enseignant. En fait, tout individu possédant des notions rudimentaires de lecture et d'écriture du Coran s'intitule *maallem*. À Yogum presque tous les hommes du campement sont *maallaa*.

<sup>5</sup> En langue daza, *-mi* et *-do* suffixés aux noms propres signifient, le premier : fils de, le second : fille de. Le *d* du suffixe *-do* tombe devant l'*n*.

sur une peau de chevreau (*erife*)<sup>6</sup>, est à demi enveloppé dans un morceau de calicot blanc ; ses paupières sont bleuies à l'antimoine. Moryom nous le présente : "Madame"<sup>7</sup> : selon la coutume, en effet, la mère choisit un nom qu'elle donne à l'enfant dès sa naissance : c'est le "nom doux", *suru c'usu*. Nous regagnons notre tente où, à notre surprise, le chef du campement, qui est un cousin de Moryom, vient nous demander s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. Il apparaît donc que les hommes sont tenus à l'écart de cet événement.

Le 19 août, 5 jours seulement après la naissance, le père vient nous apprendre que la cérémonie de l'imposition du nom aura lieu ce jour-là. Dès l'aube nous avons entendu le martellement inhabituel du pilon dans le mortier de bois : une voisine pilait le mil du repas de fête au lieu de le moudre comme à l'ordinaire à la meule dormante, car la farine obtenue ainsi, affirme-t-elle, est meilleure.

De bonne heure Dogoše Aledo et sa sœur Zenofa, tantes paternelles de l'accouchée, entrent chez celle-ci : se trouve déjà là, outre sa mère, sa tante maternelle. Deux voisines suivent. Nous nous dirigeons aussi vers la demeure de Moryom près de laquelle une chèvre, pleine, est attachée au *digi*<sup>8</sup> ; quelques hommes sont rassemblés là autour du père : son frère Arun, un voisin le *maallem* Issa, Saley Kadir notre cuisinier haoussa que nos voisins saluent respectueusement du titre de *maallem* car il lit le Coran. Nous entrons : deux grosses branches brûlent dans le foyer qu'on n'a pas laissé s'éteindre depuis le jour de la naissance. Dans un grand pot achève de cuire le mil. Sur des braises la vieille Zenofa prépare une sauce grumeleuse blanchâtre faite d'un peu de mil cuit dans du lait avec du piment et des tomates séchées. Elle sort la boule de mil du pot, la répartit entre plusieurs cuvettes en émail, l'arrose de cette sauce, puis de beurre fondu dans lequel ont rissolé des rondelles d'oignon : c'est le *ti suru*<sup>9</sup>. Les plats sont distribués dans le campement ; Zenofa apporte l'un d'eux aux hommes groupés près de la tente de Moryom, chez laquelle les visiteuses s'assemblent autour du leur : elles mangent comme à l'ordinaire : avec trois doigts de la main droite – l'index, le majeur, l'annulaire – elles puisent dans la boule de mil, en retirent une boulette qu'elles portent à la bouche avec ces trois doigts qu'elles lèchent ensuite.

L'une d'elles fait brûler dans un *dokor*, coupe en terre cuite utilisée comme brûle-parfum, quelques fragments d'un bois odoriférant. On bavarde à voix basse et nous ne prêtons pas grande attention aux bruits extérieurs non plus qu'au manège de Dogoše qui, de temps à autre, soulève le bas d'une des nattes de la tente pour voir ce qui se passe dehors ; brusquement, comme obéissant à un mot d'ordre, toutes ensemble, les femmes proclament le nom : "Hereta ! Hereta !", puis se dispersent. Nous partons aussi, emportant notre part de *ti suru* ; nous retournant nous apercevons quelques-unes des femmes que nous venons de quitter, groupées sur le côté nord de la tente autour d'un bouquet desséché de palmes de doum plantées dans le sable<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> L'enfant est toujours posé sur l'*erife*, sinon il lui viendrait des boutons.

<sup>7</sup> "Madame", nom sous lequel Madame Le Cœur est connue dans le campement.

<sup>8</sup> Chaque tente était plantée près d'un *digi* (*Commiphora Africana*) qui, outre l'ombre qu'il procure, est un support commode pour les ustensiles qui encombreraient la tente.

<sup>9</sup> *ti suru*, plat de mil de la cérémonie du nom : de *ti* : "boule" de mil ; et *suru* : nom. La "boule" est, avec le lait, l'élément essentiel de l'alimentation azza. Pour les repas de cérémonie, sa préparation comporte quelques raffinements.

<sup>10</sup> Les palmiers-doums ne se rencontrent pas à la latitude des campements azza étudiés ici, mais plus au sud, à 3 ou 4 journées de marche ; les femmes vont en cueillir les palmes dont elles

Notre cuisinier Saley, qui était resté dans le groupe des hommes, nous apprend ce qui s'y est passé : Zenofa a déposé le plat de mil devant Issa qui, étant le plus âgé des *maallaa* présents, dirige la cérémonie : en effet le vieux Suleiman à qui revient habituellement ce rôle est absent ce jour-là, il accompagne un grand "marabout" venu de Nigéria recruter des élèves pour son école coranique dans les campements azza. Les hommes mangent la boule de mil tandis que du sorgho cuit à l'eau (*ɲaɛla d'ud'ula*) est distribué aux enfants. Puis la vieille Zenofa, sortie une deuxième fois de la tente, a parlé à voix basse à Issa qui a lu alors la *fatiha* –première sourate du Coran– et qui, s'adressant surtout au père, a prononcé trois fois le nom de l'enfant : c'est alors qu'a éclaté dans la tente le chœur des femmes prononçant ce nom.

En fin de matinée le père égorge lui-même la chèvre étendue près de la tente, la tête tournée vers l'est ; le sang en est en partie recueilli dans une cuvette d'émail et le reste s'achève de couler dans un creux du sable. Une voisine accourt alors portant un pot fêlé qu'elle a consolidé par un lien, et imprègne ce lien d'un peu de sang. Arun, le frère du père, une bande d'enfants autour de lui, rince la gorge tranchée de la bête, fend la peau du haut en bas, puis le long des pattes avant. Il suspend ensuite la chèvre par le cou à l'arbre voisin, la dépouille, la découpe. Pendant ce temps les gamins apportent du bois pour griller les tripes ; ils s'emparent des deux embryons que contient le placenta et s'en amusent. Le père s'est éclipsé dès qu'il a égorgé la bête et s'en est allé boire le thé chez son voisin le *maallem* Issa.

Les jours qui suivent nous tâchons de compléter notre information :

- Sur le choix du nom les réponses sont contradictoires : d'après la mère, le nom Hereta a été choisi par son mari dont la sœur s'appelle ainsi ; ce nom a été communiqué par Zenoba au *maallem* officiant qui l'a proclamé. Mais de son côté le chef du campement nous affirme que le *maallem* propose deux noms à la mère qui choisit.
- Le foie de la chèvre, nous dit la mère, a été grillé à l'extérieur de la tente par les hommes, une bouchée lui a été portée qu'elle a mangée, le reste a été consommé par les *maallaa* présents.
- Toujours d'après elle c'est le père qui, selon la coutume, a tondu le crâne du bébé le soir de la cérémonie.
- Le bouquet de palmes de doum planté près de sa tente marque, nous dit-elle, l'emplacement où, le jour de l'accouchement, trois voisines ont enterré le placenta et le cordon ombilical. Le jour de l'imposition du nom, le 7<sup>e</sup> jour après la naissance (qui dans ce cas fut le 5<sup>e</sup>), elles enduisent ces palmes du beurre parfumé<sup>11</sup> que les femmes ont coutume de conserver dans une corne de vache (*sowai*) pour les soins de toilette, et elles en lissent ensuite leurs cheveux : c'est la scène que nous avons remarquée de loin ce jour-là.
- Quant à la signification de ce bouquet de palmes, le chef du campement, Mahaman Hassanmi, esprit rationaliste, nous affirme qu'il est planté là seulement pour que l'emplacement ne soit pas piétiné. En ce qui concerne la chèvre du sacrifice il ne voit qu'une coïncidence dans le fait qu'elle était une chèvre pleine. Il signale que pour des jumeaux on tue deux chèvres.

Nous nous rendons compte du caractère fragmentaire de notre information, aussi, le mois suivant, une naissance survenant chez Mahaman Hassanmi, nous décidons qu'une de nous

---

chargent les ânes, palmes qu'elles destinent à leurs travaux de vannerie (nattes des maisons, vans, etc.).

<sup>11</sup> Le parfum est obtenu avec une gomme (*nugō*), de petites graines noires (*yaskē*) et un lichen (*boši*) qui sont achetés au marché, pilés et chauffés dans le beurre.

restera dans la tente où se trouvent la mère et l'enfant, tandis que l'autre suivra la scène qui se déroule à l'extérieur.

Le 7 septembre Zara, deuxième femme<sup>12</sup> du chef, a accouché d'une fille, son troisième enfant. Elle s'est délivrée à cent mètres de chez elle alors qu'elle revenait de la brousse. Elle a appelé son amie Armata, co-épouse du chef, pour qu'elle lui apporte de l'eau. Toutes les femmes du campement ont accouru. Quand elles nous apprennent la nouvelle, le lieu de l'accouchement a déjà été nettoyé ; le placenta et le cordon ombilical enterrés près de la tente de Zara, au nord. Armata nous dit qu'elles étaient trois à enterrer le placenta : elle-même, Hereta sœur du chef, et Moryom femme d'un frère de ce dernier.

Nous entrons dans la tente remplie de femmes qui nous annoncent toutes ensemble le "nom doux" de l'enfant choisi par la mère, Katine<sup>13</sup>. Zara est assise sur le sable, encore en sueur, mais le visage détendu et souriant. Le nouveau-né, couvert d'un morceau d'étoffe, est couché sur une peau de chevreau. Son corps, tout collé de sable, ne sera lavé que le lendemain. Peu à peu les femmes quittent la tente où aucun homme n'a pénétré : quand nous en sommes sorties c'est nous qui leur avons appris qu'il s'agit d'une fille.

À l'intérieur de la tente Armata prépare une bouillie de mil pour l'accouchée tandis qu'au dehors Kolimi, parent proche du père (cf. tableau), tue un chevreau : le père, appelé inopinément à la sous-préfecture de Gouré par ses fonctions de chef, avait désigné avant de partir l'animal à sacrifier.

Kolimi dépouille le chevreau comme nous l'avons vu faire dans la cérémonie précédente, il dépèce la bête dont il grille le foie et les intestins sur des braises, puis il découpe un morceau de foie qu'Armata porte à l'accouchée : celle-ci en donne une moitié à Ohwo Saledo, sœur de Kolimi, qui tient le nouveau-né : son rôle ce jour-là lui est dévolu en tant que parente du père, sans l'être à un degré très proche. Chacune consomme sa part de foie. Le reste du foie et toute la chair de l'animal sont pour les *maallaa*.

La cérémonie de l'imposition du nom a bien lieu, cette fois-ci, le 7<sup>e</sup> jour après la naissance. La veille, le "grand marabout" de Komaganom (voir plus haut) est revenu à Yogum accompagné du *maallem* Suleiman et d'un imposant troupeau de veaux, vaches, chamelons, cadeaux des Azza : c'est lui qui imposera le nom à l'enfant. Le père retenu à Gouré n'assistera pas à la cérémonie.

Tôt le matin Armata nous apporte notre part de mil préparé dans la tente de l'accouchée. Le grand marabout reçoit la sienne qu'il partage avec Suleiman qui est l'oncle maternel du père.

Suleiman égorge la chèvre étendue, tête tournée vers l'est, près de la tente de Zara. Chez celle-ci, les femmes sont nombreuses, toutes de ce campement, sauf une vieille, la tante maternelle de l'accouchée qui n'a plus sa mère. Assise sur son lit, Zara mange sa part de mil. Près d'elle, Ohwo Saledo tient l'enfant, aux paupières bleues d'antimoine ; elle lui rase, très imparfaitement, le crâne avec une vieille lame de rasoir prêtée par notre cuisinier, puis elle le rend à sa mère qui lui donne le sein tandis qu'elle-même mange un peu de mil : le reste est versé dans un grand bol

---

<sup>12</sup> Les Azza sont souvent monogames. À Yogum seul le chef avait trois épouses : Moryom, Zara, Armata, chacune vivant dans sa tente personnelle.

<sup>13</sup> C'est ainsi qu'on prononce dans le campement le nom de Catherine qui est celui de Mlle Baroin.

en émail. Entre temps les femmes sont sorties une à une. La vieille mère du chef, Dogoše, distribue les grains de sorgho aux enfants du campement, puis s'accroupissant à l'intérieur de la tente, près du bord relevé de la natte de façon à voir ce qui se passe tant dehors que dedans, elle appelle avec insistance sa fille Hereta et la première femme du chef qui s'étaient déjà retirées. Celles-ci se joignent à Armata et à la femme de Musa Kala, frère du chef, pour manger ensemble le bol de mil.

De leur côté, dans la tente voisine, celle d'Armata, les *maallaa*, c'est-à-dire presque tous les hommes de Yogum, en font autant. Puis ils se dirigent vers la tente de la première femme du chef auprès de laquelle campe le grand marabout ; celui-ci lit alors des versets du Coran que tous répètent ; il prononce enfin le nom de l'enfant : Hereta. Peu après les assistants se dispersent. Nous nous apprêtons à nous en aller lorsque notre attention est attirée par la scène se déroulant derrière la tente de l'accouchée : Armata, Hereta et Moryom, femme de Musa Kala, qui venaient de manger ensemble dans la tente de la jeune mère, s'agenouillent autour de l'endroit où, à la naissance, elles avaient enterré le placenta. Là, les trois femmes accroupies en cercle forment ensemble un tas de sable central, puis chacune devant soi en fait un plus petit. Une fillette a apporté un brûle-parfum dans lequel fume, sur des braises, un bois parfumé fourni par la mère, qui est restée chez elle.

Armata prend la corne de vache (*sowai*) du beurre parfumé dont elle enduit le bouquet de palmes de doum (donné lui aussi par la mère), puis toutes les trois prennent ensemble le bouquet, le plantent sur le tas de sable central, vers lequel ensuite chacune repousse de ses mains le sable de son tas. Armata donne alors du beurre parfumé successivement aux deux autres femmes puis à une voisine pauvre qui se trouve là : elles en enduisent leurs cheveux. Le brûle-parfum est rapproché du bouquet de palmes, puis Armata s'accroupit un instant au-dessus, geste accoutumé des femmes pour se parfumer<sup>14</sup>. De son côté un homme pend à un arbre proche la chèvre égorgée. Il la dépouille en retournant la peau sans la couper, à la différence de la cérémonie précédente. Dogoše étale du sable sur cette peau, opération préliminaire du tannage. Des morceaux de viande seront distribués aux familles du village, toutes parentes du chef.

Après la cérémonie nous interrogeons notre cuisinier Saley qui était resté continuellement auprès du grand marabout et qui, mimant la scène, nous relate ce dont il a été témoin :

Le *maallem* Suleiman a apporté le plat de mil au grand marabout, l'invitant à manger avant de dire la *fatiha* : "Mais d'abord, s'informe celui-ci, est-ce que tu as tué la chèvre ? Est-ce que le crâne de l'enfant est rasé ?

– Non, pas encore.

– Comment, vous autres Musulmans, vous ne l'avez pas fait ! Va tuer la chèvre et qu'on rase le crâne du bébé. Depuis quand est-ce que vous faites ainsi ?

– Depuis le temps de nos grands-pères.

Le marabout s'indigne :

– Vous n'êtes pas de vrais musulmans !

Et répondant aux protestations de Suleiman :

– Retournes-tu chaque année pendant un ou deux mois étudier chez un grand marabout ?

– Non.

– Depuis quand n'y es-tu pas allé ?

---

<sup>14</sup> Pour sa toilette, la femme mariée "s'assied sur le feu" (*wuni daa bozigi*) : elle s'enduit le corps de beurre parfumé, s'assied sur un petit tabouret, place entre ses jambes un brûle-parfum où fume du bois de jujubier, s'enveloppe d'une couverture : elle est ainsi plongée dans un bain de fumée. Après 10 ou 15 mn de sudation, elle s'essuie et se rhabille.

– ...

– Tu dois y aller.

À la suite de cette admonestation, Suleiman fait raser le crâne de l'enfant et sacrifie la chèvre, puis revient auprès du grand marabout :

– Quel est le nom de l'enfant ? demande celui-ci.

– Hereta.

Devant les hommes rassemblés le grand marabout prononce la *fatiha*, proclame le nom : Hereta, que Dile, jeune cousin du chef, va annoncer aux femmes. Les hommes commencent à se disperser mais le marabout les rappelle :

– Restez assis, je vais expliquer à tous ce que doit être la cérémonie.

Il précise qu'il faut tuer la chèvre d'abord, raser le crâne de l'enfant ensuite, puis manger ensemble et enfin seulement dire la prière.

Tout le monde approuve. Le grand marabout poursuit : "Si un autre marabout vous dit autre chose, amenez-le moi et nous verrons lequel de nous deux a raison".

Il remet à Suleiman et à Saley un texte en arabe<sup>15</sup> que celui-ci nous commente :

– Couper le cou de la chèvre, raser le crâne, "jeter" le nom, ça, c'est très bien.

– Raser avant, "jeter" le nom puis couper le cou, c'est pas bien.

– "Jeter" le nom, raser la tête, couper le cou, c'est encore plus mal.

– Raser, couper le cou et "jeter" le nom, c'est pas trop mal.

Peu après le jeune frère du chef confie à Saley : "C'est vrai ce que dit le grand marabout : on n'a vraiment pas fait comme dit le Coran".

Et Saley, emporté par son sujet, nous signale avec feu toutes les irrégularités qu'il a constatées, nombreuses surtout dans la première cérémonie :

1) Le nom a été proclamé le 5<sup>e</sup> jour au lieu du 7<sup>e</sup>.

2) La chèvre a été tuée après la proclamation du nom.

3) Elle l'a été par le père de l'enfant et non, comme il aurait fallu, par le *maallem* le plus âgé du campement.

4) Et pour la naissance survenue chez le chef Mahaman Hassanmi, le *maallem* Suleiman a placé le Coran dans la tente de l'accouchée le jour même de la naissance sans attendre les 40 jours prescrits, période pendant laquelle la mère est considérée comme impure.

Septembre : nous sommes maintenant à Elišija, à 400 km plus à l'est, où nous n'avons pas eu l'occasion d'assister à la cérémonie de l'imposition du nom ; par contre nous avons obtenu de la famille de Kedela<sup>16</sup> Driši et en particulier de sa femme Moryom des informations qui nous ont permis de compléter et parfois d'expliquer les faits observés à Yogum.

Un mois avant l'accouchement le père choisit, parmi ses parentes, proches ou éloignées, une femme de belle prestance qui, dès lors, assiste la mère jusqu'au 7<sup>e</sup> jour après la naissance, parfois jusqu'au 40<sup>e</sup>. Cette femme est appelée la *c'annara*<sup>17</sup>.

Quand l'enfant est né la *c'annara* le lave à l'eau tiède, lui introduit un peu d'eau dans la bouche et le couche sur une peau de chevreau. Elle lui verse un peu de sable sur la tête qu'elle modèle

<sup>15</sup> Il s'agit du rite malékite.

<sup>16</sup> Kedela, le chef. Terme kanouri employé localement par les Daza et les Azza.

<sup>17</sup> Le mot n'a pas été prononcé à Yogum. À rapprocher du mot téda *camara* ou *candara* : garçons ou filles d'honneur qui pendant la noce font le ménage des mariés. Cf Le Cœur, *Dictionnaire ethnographique Teda*, Paris, 1950.

par de légères pressions de ses doigts. Elle lui passe de l'antimoine sur les paupières, opération qu'elle renouvellera de temps à autre. En outre, chacun des 7 premiers jours, elle applique quelques instants sur les yeux du nourrisson sa main qu'elle a chauffée préalablement au-dessus des braises.

Elle prodigue également des soins à l'accouchée qu'elle a lavée à l'eau tiède en même temps que l'enfant, et lui prépare une bouillie de mil. Puis elle creuse un trou, au sud de la tente si le nouveau-né est un garçon, au nord si c'est une fille : elle y dépose le placenta, tandis qu'une femme qui allaite, avec ou sans son nourrisson, se tient debout à côté d'elle. La *c'annara* rebouche le trou et plante au-dessus un bouquet de palmes de doum enduit de beurre parfumé.

Pendant les 7 premiers jours, quelques fois même pendant 40, elle entretient un feu jour et nuit, dans la tente de l'accouchée ou, dans la journée, dehors. Elle se fait remplacer de temps à autre par une femme quand elle est fatiguée.

Elle doit veiller, pendant cette période, à ce que l'accouchée ne s'endorme pas dans la journée sinon celle-ci deviendrait folle. Les 7 premiers jours, l'accouchée ne doit pas sortir de sa tente, sauf la nuit pour ses besoins naturels : elle se munit alors d'un tison ou d'un couteau (*d'ana*) pour se protéger des diables (*mišie*) qui menacent toute femme nouvellement accouchée. Dans le même but de protection le jour de la naissance on a accroché un Coran à un piquet à l'intérieur de la tente ; on l'y laissera 40 jours.

S'il s'agit du premier enfant on tue le premier jour une chèvre dont la chair est mangée par les femmes. Le foie est légèrement grillé. Quand il est un peu refroidi, la *c'annara* en découpe un morceau qu'elle passe sur la bouche de l'enfant : quelques gouttes de sang doivent tomber sur ses lèvres afin de le préserver du mauvais œil. La mère mange le foie et peut alors boire du lait, manger du mil ou du beurre, ce qui lui était interdit jusque-là.

S'il ne s'agit pas du premier enfant la cérémonie du foie a lieu le 7<sup>e</sup> jour : pour ce jour-là le père s'est procuré une chèvre, un sac de mil, du thé et 2 à 4 kilos de sucre. S'il n'a pas de chèvre, il en demande une à ses parents. Ce 7<sup>e</sup> jour, le père tue la chèvre près de la tente, ou s'il est absent c'est son frère qui le fait. Aussitôt le foie est grillé. La *c'annara* en passe un morceau sur les lèvres de l'enfant. Dehors, les hommes mangeront le reste du foie.

Le *maallem* qui est parmi eux se lève, prend le Coran, et prononce le nom qu'il a choisi, selon la coutume musulmane, nous dit-on, d'après le jour de la naissance. Par la suite l'enfant peut en outre recevoir plusieurs autres noms ou surnoms : le "nom doux" (*suru c'usu*), donné par la mère (voir plus haut), un nom donné par son père.

Ces noms peuvent être tirés du Coran, mais souvent ils ont une signification traditionnelle :

Si l'enfant est né après la mort du père il s'appelle Wogene<sup>18</sup>. S'il est né après la mort d'un frère ou d'une sœur, on lui perce le lobe de l'oreille gauche afin de pouvoir lui mettre un anneau d'argent et on le nomme Sugu<sup>19</sup>. Ce nom n'est pas employé pour tous les enfants nés dans cette circonstance en raison de leur grand nombre dû au taux élevé de mortalité infantile.

---

<sup>18</sup> C'est également le nom d'un clan azza du Manga.

<sup>19</sup> *sugu* : le mot est à rapprocher du verbe téda *sugunar* : donner une compensation (cf. Le Cœur, *op. cit.*)



De son côté la *c'annara* fait un deuxième trou indifféremment à l'est ou à l'ouest de la tente de la mère. Elle y verse les pertes de l'accouchée et les cendres du feu qui a cuit son premier repas. Avec l'aide de deux ou trois parentes<sup>20</sup>, elle plante au-dessus, en l'enfouissant à moitié, un bouquet de palmes de doum qu'elle a précédemment enduit du beurre parfumé tiré de la corne de vache et que lui a remis la mère. Puis les trois ou quatre femmes lissent leurs cheveux avec un peu de ce beurre.

À côté du bouquet de palmes, un bois fume dans un brûle-parfum que les femmes rentrent peu après à l'intérieur de la tente, et l'une après l'autre, en commençant par la *c'annara*, elles se parfument en s'accroupissant au-dessus du brûle-parfum d'où s'échappe encore une fumée odorante.

Ce jour-là la *c'annara* prépare pour tous les enfants du village le traditionnel *ɲaela d'ud'ula* (voir plus haut). C'est une autre femme qui prépare le mil du repas, comme à l'ordinaire mais en plus grande quantité. Tout le monde est invité à venir le manger et à boire du thé.

La chèvre tuée par le père est partagée de la manière suivante<sup>21</sup> :

- la cervelle et les tripes pour la mère.
- le foie en partie et toute la viande pour les hommes.
- l'échine (*kuzur*) est mangée par les femmes, les poumons et le chyme (*su*) par les enfants.
- la peau de la chèvre revient à la mère.

Enfin, si la famille est riche, elle fait venir un joueur de tambour : on chante et on danse. Quant à l'enfant, la *c'annara* lui a passé à nouveau de l'antimoine sur les yeux. Vers le coucher du soleil son père lui a rasé le crâne ; il lui a attaché à chaque poignet un *moskor*, sachet de cuir contenant un morceau de papier sur lequel un *maallem* a écrit un verset du Coran. Ces *moskora* seront attachés au cou de l'enfant un ou deux mois plus tard ; ensuite on y ajoutera des cauris et on lui glissera au poignet un ou deux bracelets de fer (*kilikili*) qui le protégeront contre les mauvaises paroles. Le 7<sup>e</sup> jour, la mère attache aussi un *moskor* dans sa chevelure, du côté gauche.

Les deux cérémonies qui se sont déroulées à Yogum et celle qui nous a été décrite à Elišija montrent la survivance, parallèlement à des pratiques musulmanes, de rites préislamiques. L'importance relative de ces deux éléments n'apparaît pas la même dans ces trois sources : à Yogum la deuxième cérémonie a été plus conforme que la première à l'orthodoxie musulmane, et à Elišija nos informateurs ont mis l'accent sur les rites préislamiques plus que sur les pratiques musulmanes. En effet les Azza d'Elišija, plus éloignés du centre de diffusion de l'Islam qu'est le Nigéria, sont moins influencés par lui que ceux de Yogum : tandis qu'à Yogum presque tous les hommes sont considérés comme *maallaa*, ils sont plutôt l'exception à Elišija où les Azza nous ont parlé sans aucune gêne de leurs coutumes. D'autre part les différences entre les deux cérémonies observées à Yogum étaient largement dues à la présence, lors de la seconde, d'un grand "marabout" de Nigéria.

---

<sup>20</sup> Sur le nombre de ces femmes les témoignages diffèrent. Moryom, la femme de Kedela Driši, qui parlait de quatre, a été vigoureusement contredite par sa vieille mère affirmant qu'il ne doit y avoir que trois femmes présentes.

<sup>21</sup> À Yogum, nos observations présentent une lacune sur ce point.

Le lecteur attentif aura pu constater d'autres différences qui ne sauraient certes s'expliquer de cette manière. Elles peuvent être le fait de traditions familiales ou locales, ou simplement le produit du hasard.

Mais de toutes ces descriptions se dégagent aussi des traits communs :

1) certains éléments plus ou moins incorporés dans la coutume islamique :

- pratiques inspirées par un souci de protection de la mère et de l'enfant
- consommation de viande et de mil offerts par la famille à tous les habitants du campement.

2) rites proprement musulmans le 7<sup>e</sup> jour, accomplis surtout par les hommes :

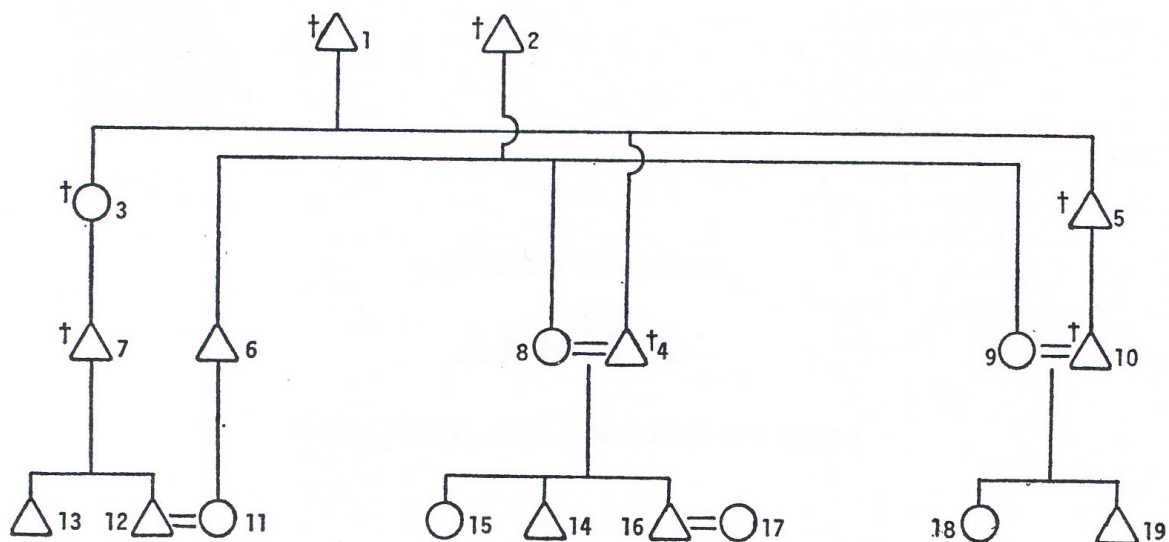
- sacrifice d'une chèvre
- rasage du crâne du nouveau-né
- prière, suivie de l'imposition du nom

3) rites préislamiques, accomplis uniquement par des femmes et de manière presque furtive :

- plantation d'un bouquet de palme de doum parfumé sur le trou dans lequel a été enterré le placenta, au sud de la tente de l'accouchée pour un garçon, au nord pour une fille
- grillage du foie de l'animal sacrifié ; un morceau de foie est mangé par la mère (ou passé sur les lèvres du nouveau-né)
- distribution de grains de sorgho aux enfants.

Cet ensemble d'éléments hétérogènes peut être considéré comme caractéristique de l'imposition du nom chez les Azza. Il serait intéressant de le comparer à la cérémonie telle qu'elle se passe dans les deux autres grands groupes du monde toubou. Il n'existe malheureusement aucune description de ce genre chez les Daza. Chez les Téda, la cérémonie d'imposition du nom décrite par Ch. Le Cœur (*Dictionnaire Ethnographique Téda*, p. 104) est très nettement différente de celle que nous avons observée.

Tableau de parenté des personnes mentionnées dans l'article



1- Wusa Aramai

2- Ale

3- Denei Wusaro

4- Hassan Wusai

5- Brahim Wusai

6- *maalem* Suleiman Alemi

7- *maalem* Abdulai

8- Dogošë Aledo

9- Zenofa Kiddei Aledo

10- Sale Brahim

11- Moryom Solemano

12- Sale Abdulaimi

13- Orun Abdulaimi

14- Mahama Hassanmi

15- Hereta Hassanno

16- Musa Kala Hassanmi

17- Moryom

18- Ohwo Saledo

19- Kolimi